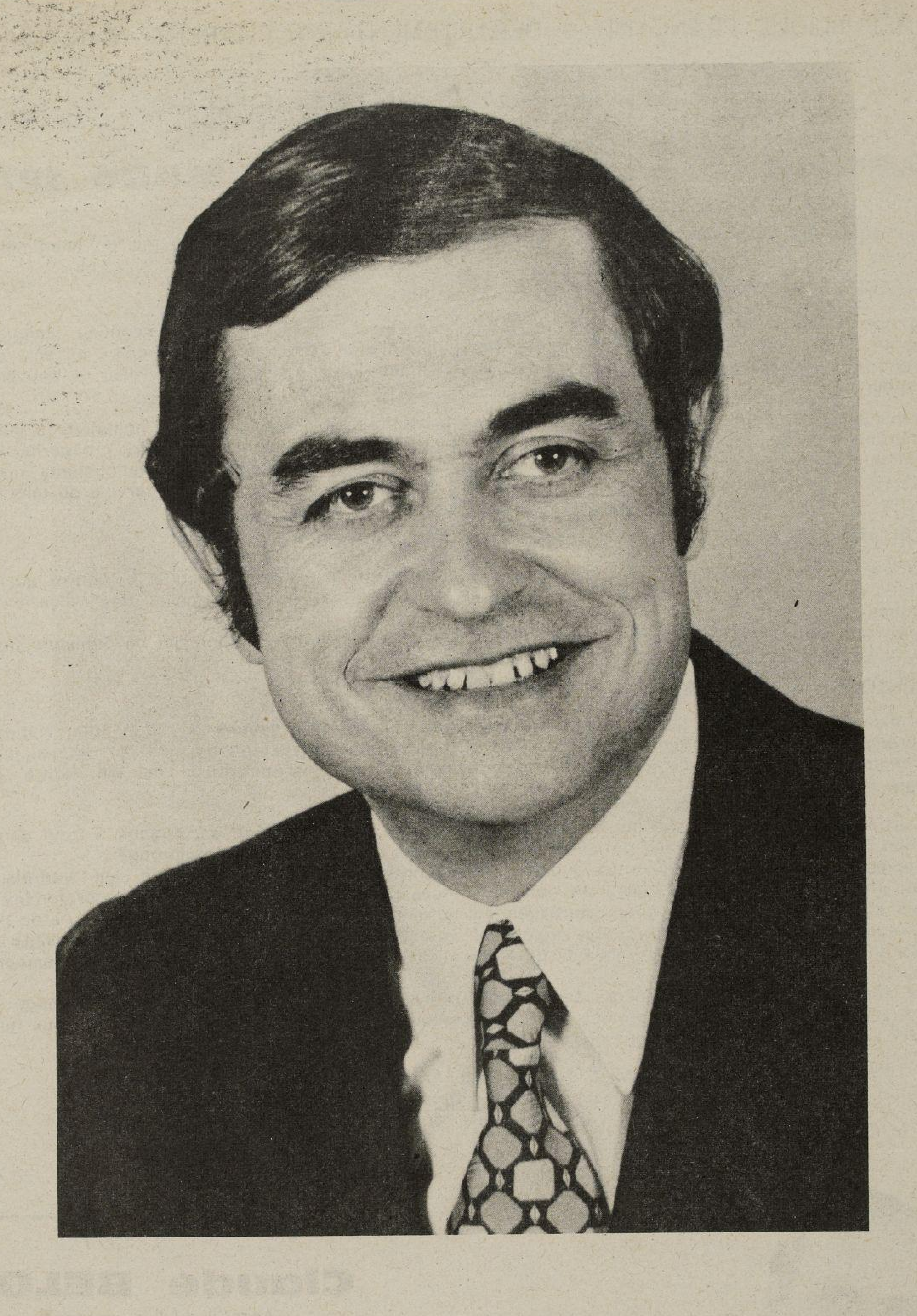


CLAUDE BELOT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT de la CHARENTE-MARITIME

IVe Circonscription SAINTES-JONZAC

ELECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

Nous allons voter le 4 mars 1973. Le député sortant se représente malgré la minceur du bilan national et surtout régional qu'il peut présenter.

IL S'AGIT DESORMAIS D'UN MANDAT POUR AGIR.

Nos communes et notre région **subissent** depuis plusieurs années un déclin continu malgré la prospérité du Cognac et nos perspectives de dépopulation et d'exode sont alarmantes : au sein d'une campagne qui perd chaque jour ses hommes et ses femmes, il est évident que les villes ne peuvent se développer.

Les décisions des bureaux parisiens, les unes après les autres, qu'il s'agisse de la politique du lait, du remembrement ou des équipements ruraux et urbains, ont freiné notre expansion et notre prospérité. Il est impossible d'attirer en Saintonge des industriels qui désirent, et ils ont raison, des équipements adaptés au XXe siècle : des routes, une autoroute pour nous relier au reste de l'Europe, un service du téléphone digne de ce nom, des établissements de formation technique, etc....

POURTANT LES ATOUTS SAINTONGEAIS SONT INCOMPARABLES :

Capacité et sérieux des travailleurs, connus dans le monde entier par le Cognac et le beurre qui sont le fruit de leurs mains, potentiel technique industriel et commercial, valeur humaine des villes et des campagnes.

Région qui **veut** vivre et qui s'estime avoir des droits sur la nation, région qui ne demande que la justice et l'égalité des chances,

LA SAINTONGE A BESOIN A SA TETE D'UN HOMME D'ACTION.

Issu d'un milieu modeste, j'ai du me battre pour gravir tous les échelons de l'Education Nationale, pour promouvoir une entreprise commerciale, pour faire avancer le canton qui m'a élu. Je n'ai jamais cessé comme homme public, économiste, professeur, administrateur d'entreprise, de me battre pour **OBTENIR DES RESULTATS.**

Aujourd'hui, avec mon suppléant, Maître **Alain Bougeret**, Avocat à Saintes, engagé à fond dans la promotion de la ville où il a choisi de vivre, nous engageons la bataille de la Saintonge.

Ce combat est livré sans équivoque, contre une majorité qui n'a défendu que les intérêts de Paris au détriment de ceux, légitimes de notre province, qui s'est coupée des aspirations profondes des Français et qui n'a pas fait les choix politiques qui auraient permis une meilleure infrastructure du pays.

Nous sommes sûrs qu'il y a dans cette région une volonté de changement et que cela est possible sans remettre en question les fondements mêmes de notre civilisation et **tout en créant une véritable démocratie sociale.**

Nous sommes sûrs qu'il est encore temps pour réussir. Il suffit que vous le décidiez le 4 mars.

D'avance, nous prenons l'engagement de nous consacrer entièrement à cette œuvre, et nous ferons respecter cette région de valeur pour que

Vive la Saintonge ! Vive la République et la France !

Vu : le Candidat.



Claude BELOT

Agrégé de l'université

Conseiller Général de Jonzac

Candidat du Parti Radical-Socialiste soutenu par le mouvement Réformateur

Suppléant :

Alain BOUGERET

Diplômé d'études supérieures de droit public
AVOCAT à SAINTES

IMP LEVEQUE-17-JONZAC